

INAUGURATION DU MONUMENT DE FRÉDÉRIC BASTIAT

A MUGRON (LANDES)

On nous écrivait de Mugron le 24 avril :

La journée d'hier 23 avril restera comme un heureux souvenir dans la mémoire des habitants de Mugron. Ce jour-là a été inauguré, sur la place de l'église, le monument élevé par souscription publique en l'honneur d'un homme de bien, qui fut un écrivain de premier ordre et l'un des apôtres les plus fervents de la liberté des échanges.

Rappelons d'abord que l'honneur de l'initiative de cette souscription, à laquelle la Société d'économie politique s'est associée pour 1,000 fr., revient à M. Paul Lacoïn, promoteur il y a plus quinze ans d'une exposition maritime dans le Midi et rédacteur en chef d'un journal intitulé *la Réforme maritime*.

Par suite de diverses circonstances, ce projet n'a abouti que vingt-huit ans après la mort de l'illustre écrivain; enfin, grâce à la sollicitude du maire et du conseil municipal de Mugron, et aux efforts d'un comité spécial, la place de Mugron, débarrassée de plusieurs maisons qui l'encombraient, a été élargie et mise en état de recevoir le buste de Frédéric Bastiat, qui a été inauguré avec son nouveau nom de place Bastiat.

Le buste en bronze, œuvre remarquable de Debray, repose sur un haut piédestal en pierre portant sur ses quatre faces les dates de la naissance et de la mort du savant économiste, et les titres de ses principaux ouvrages que burine la main d'une renommée de grandeur naturelle à demi-étendue sur le socle.

A trois heures, le nombreux cortège des invités est venu prendre place sur une vaste estrade qui fait face à l'église. A sa tête est M. Léon Say, ministre des finances, ayant à ses côtés le préfet des Landes et le maire de Mugron, et autour de lui la plupart des sénateurs et députés du département, les présidents et plusieurs membres du conseil général et du conseil d'arrondissement, des représentants de la presse de Paris et de la région sud-ouest de la France, les sous-préfets, les maires de Mont-de-Marsan, de Dax et de Saint-Sever, et un grand nombre de membres des conseils municipaux.

Après une courte allocution du président et du secrétaire du comité de souscription, M. Léon Say a prononcé l'excellent discours que nous donnons plus loin et qui a été écouté avec le plus vif intérêt.

M. de Ravignan, sénateur, président du conseil général des Landes, succédant au ministre, a payé un juste et sympathique tribut d'éloges à l'homme utile, à l'écrivain qui honore le pays où il a vécu de longues années, remplissant les modestes fonctions de juge de paix et se livrant,

dans ses moments de loisir, à des expériences agricoles, avant de préluder, sur un plus vaste théâtre, à l'exposé des théories de l'économie politique et du libre échange.

Deux discours importants et purement économiques ont ensuite captivé l'attention de ce public qui se pressait sur la place et remplissait les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons environnantes. Nos lecteurs nous sauront certainement gré de placer sous leurs yeux ces documents, expression fidèle des aspirations et des besoins d'une région plus importante encore par son activité industrielle et sa richesse que par sa superficie et sa population.

La foule a chaleureusement applaudi les deux orateurs autorisés par le mandat de leurs notables concitoyens, venant affirmer hautement la vérité des théories économiques de la liberté commerciale.

M. Saurigues, député de Saint-Sever, a ensuite prononcé un discours exclusivement politique qui s'adressait surtout à la circonscription. Le maire de Bayonne, ville où était né, en 1801, le héros de la journée, s'est fait ensuite l'éloquent interprète de ses administrés, et a rendu, en leur nom, un éclatant hommage de reconnaissance et d'admiration à celui dont la gloire rayonne sur sa ville natale.

Un autre orateur politique, M. Pascal Duprat, a soulevé le plus vif enthousiasme, revendiquant Bastiat, dont il a été l'élève, le collègue et l'ami, au nom du parti républicain auquel il a appartenu par son amour de la liberté et du progrès. L'éloquente improvisation de l'ancien député des Landes, aujourd'hui député de Paris, a provoqué de longues salves d'applaudissements. Partie du cœur, elle allait droit au cœur de la foule impressionnable. L'enthousiasme a été au comble enfin au moment où une immense couronne a été posée sur le socle et que M. Pascal Duprat s'est écrié d'une voix émue :

« Je suis chargé par une partie de la population de cette contrée de déposer cette couronne sur ce monument qui représente la tombe de notre maître. Son corps est resté à Rome, dans l'église Saint-Louis-des-Français, enterré près d'un soldat mort pour une autre cause. Je regrette de ne pas le voir ici, c'est la place qu'il devrait occuper. »

A l'issue de cette belle séance oratoire, la ville de Mugron a offert à ses hôtes le spectacle d'une course de taureaux à la manière landaise. Toutes les maisons, pavoisées, étaient illuminées. Le soir, à sept heures, un banquet a réuni 150 convives environ dans la salle d'études de l'école communale. Plusieurs toasts ont été portés, et le ministre des finances a pu affirmer de nouveau ses principes libéraux en matière commerciale.

On a remarqué l'absence, au banquet et à l'inauguration, de MM. de Gavardie, sénateur, de Guilloulet, Boulard et Courtegède, députés des Landes.

La fête officielle s'est terminée à onze heures; mais les rues de Mugron ont été pleines de chant et de bruit pendant le reste de la nuit. Cette petite ville, est pittoresquement assise sur une hauteur, en pleine Chalosse, avec l'Adour à ses pieds, et ses luxuriantes richesses : la solennité du jour, en lui procurant une animation inusitée, a doublé ses séductions.

On est venu de Paris et même de plus loin pour prendre part à sa joie; ses hôtes sont heureux. Les populations landaises, les paysans surtout, sont arrivés en masse, de tous les côtés et par tous les moyens. Je n'ai pas compté, mais il y avait bien cinq ou six cents véhicules alignés sur les flancs de la colline qui porte Mugron, et depuis plus de huit jours véhicules et bêtes de somme ou de trait étaient tous retenus sans exception. C'est au point que sans la courtoisie de M. Ch. Pazot, maire de Mont-de-Marsan, je n'aurais pu me rendre à Mugron qu'à pied. Le maire m'ayant gracieusement offert une place dans un coupé traîné par des poneys landais aussi rapides qu'infatigables, j'ai franchi en moins de deux heures 30 kilomètres par des routes qui montent toujours.

Cette fête, — une véritable fête de la paix, — a été brillante, mais elle a été surtout, et cela vaut mieux, pleine de cordialité.

CHAUVET-CHAROLAIS.

Discours de M. Léon Say, ministre des finances.

Messieurs, vous m'avez fait un grand honneur en m'appelant à présider cette cérémonie. Je le dois au nom que je porte; vous avez voulu associer le nom de Jean-Baptiste Say à celui de Frédéric Bastiat. La fête que vous donnez est celle de l'économie politique.

Quelle n'est pas mon émotion de me voir, dans les lieux mêmes où Bastiat a passé sa jeunesse et presque tout son âge mûr, entouré de tant de personnes qui ont connu et aimé l'homme illustre dont nous consacrons aujourd'hui la gloire en inaugurant ce monument!

Bastiat vous a appartenu pendant quarante ans; nous ne l'avons eu que pendant six années, mais comme elles ont été brillantes les six années pendant lesquelles, sans cesser d'être à vous, il a été possédé, si j'ose ainsi m'exprimer, par la France tout entière!

Inconnu la veille et célèbre le lendemain, il a apporté à Paris les trésors de science qu'il avait puisés dans ses études au milieu de vous, et les trésors de bon sens et d'esprit dont la nature l'avait doué. Apôtre sans être sectaire, il faisait tous les jours, sur le grand théâtre où son mérite l'avait appelé, de nouvelles recrues pour cette belle cause de la liberté du commerce qu'il aimait avec tant d'ardeur, et qui était à cette époque la question principale de l'économie politique, celle même qui semblait alors absorber toutes les autres.

Il apprenait à ceux qui chez nous sont si facilement ignorants de ce qui se passe au delà de nos frontières par quels efforts Cobden avait triomphé en Angleterre de préjugés séculaires. Il voulait nous faire imiter ces efforts et produire un de ces mouvements qu'il était si difficile de faire éclore dans la France paisible du gouvernement de Juillet. Les hommes mûrs l'admiraient, les hommes jeunes l'aimaient, et tout le monde se laissait séduire par sa parole et par le charme de manières qui ne nous paraissaient si aimables et si nouvelles que parce qu'elles étaient sincères, chaudes et vraies.

C'est la Ligue contre la loi des céréales, c'est l'entreprise gigantesque et patriotique de Cobden qui semble avoir mis le feu à l'imagination de Bastiat.

C'est en lisant un journal anglais, auquel, comme il le dit, il s'était abonné par hasard, que Frédéric Bastiat apprit l'existence de la Ligue. Ceci se passait en 1843. Il faut connaître les faits plus en détail; il lit le journal *la Ligue*; il traduit, au fur et à mesure qu'ils sont prononcés, les discours de Cobden, de Fox, de Bright, de Wilson, de Villiers; il entre par correspondance en relations avec Cobden, et, le 8 avril 1845, il lui écrit qu'il a traité enfin avec M. Guillaumin, dont le nom est resté si cher aux amis de la science, pour l'impression de *Cobden et la Ligue*.

Le livre s'ouvre par une introduction qui est un morceau capital sur la situation économique de l'Angleterre au moment où s'est produite l'agitation pour la Réforme; le reste est une suite de discours traduits et reliés les uns aux autres par quelques explications. Mais ce qui, au point de vue qui nous occupe, est le plus intéressant, c'est de retrouver Bastiat lui-même sous les traits des orateurs qu'il nous fait connaître. Il s'est approprié une partie de leur méthode, il s'est assimilé leur langage et l'a transporté dans son français, alors que, ne traduisant plus, il exprime plus tard ses propres pensées.

Lisez plutôt le discours dans lequel Fox raille si agréablement les protectionnistes qui veulent que le pays se suffise à lui-même.

« Voilà, dit Fox en parlant de la vie d'un lord, un cuisinier français qui prépare le dîner pour le maître et un valet suisse qui prépare le maître pour le dîner. Milady, qui accepte sa main, est toute resplendissante de perles qu'on ne trouva jamais dans les huîtres britanniques, et la plume qui flotte sur sa tête ne fut jamais la queue d'un dindon anglais. Les viandes de sa table viennent de la Belgique; ses vins, du Rhin et du Rhône; il repose sa vue sur des fleurs venues de l'Amérique du Sud, et il gratifie son odorat de la fumée d'une feuille apportée de l'Amérique du Nord. Son cheval favori est d'origine arabe; son petit chien, de la race du Saint-Bernard; sa galerie est riche de tableaux flamands et de statues grecques. Veut-il se distraire, il va entendre des

chanteurs italiens vociférant de la musique allemande, le tout suivi d'un ballet français. S'élève-t-il aux honneurs judiciaires, l'hermine qui décore ses épaules n'avait jamais figuré jusque-là sur le dos d'une bête britannique. Son esprit même est une bigarrure de contributions exotiques. Sa philosophie et sa poésie viennent de la Grèce et de Rome; sa géométrie, d'Alexandrie; son arithmétique, d'Arabie; et sa religion, de Palestine. Dès son berceau, il presse ses dents naissantes sur du corail de l'océan Indien; et lorsqu'il mourra, le marbre du Carrare surmontera sa tombe. Et voilà l'homme qui dit : Soyons indépendants de l'étranger! »

N'est-ce pas du Bastiat tout pur, et ne croirait-on pas reconnaître la plume qui a écrit plus tard la pétition des fabricants de chandelles?

« Vous voulez, fait dire Bastiat aux fabricants de chandelles, réserver le marché national au travail national. Nous subissons l'intolérable concurrence d'un rival étranger placé, à ce qu'il paraît, dans des conditions tellement supérieures aux nôtres pour la production de la lumière, qu'il en inonde notre marché national à un prix fabuleusement réduit. Ce rival, qui n'est autre que le soleil, nous fait une guerre si acharnée que nous soupçonnons qu'il nous est suscité par la perfide Albion, d'autant plus qu'il a pour cette île orgueilleuse des ménagements dont il se dispense envers nous..... Nous demandons qu'il vous plaise de faire une loi qui ordonne la fermeture de toutes fenêtres, lucarnes, abat-jour, contrevents, volets, rideaux, vasistas, œils-de-bœuf, stores, en un mot de toutes ouvertures, trous, fentes et fissures par lesquels la lumière du soleil a coutume de pénétrer dans les maisons au préjudice des belles industries dont nous nous flattons d'avoir doté le pays, qui ne saurait sans ingratitude nous abandonner aujourd'hui à une lutte si inégale. »

Quand Bastiat écrivait ce pamphlet, il pensait à l'Anglais indépendant de l'étranger dans ses discours, et que Fox nous montre si dépendant du reste du monde par tous les détails de sa vie. Cependant, le style de Bastiat a plus de finesse. Il a pris l'*humour* anglais, mais il l'a un peu dégrossi.

Cobden, Bright et les autres ligueurs doivent beaucoup à Bastiat, qui a rendu leurs noms populaires dans notre pays; mais Bastiat leur doit beaucoup aussi (1), car il a été leur élève, et sa manière incisive, pénétrante, pleine de bon sens et d'ironie, il la leur doit en grande partie.

J'ai vu, — et c'est un des souvenirs les plus intéressants de ma jeunesse, — j'ai vu Bastiat et Cobden assis l'un à côté de l'autre sur la même plate-forme dans un de ces grands meetings anglais où la Ré-

(1) Au colonel Thompson notamment qui a écrit, comme lui, de petits *tracts* contre les protectionnistes. (Note de la Rédaction.)

forme était célébrée. Ils étaient bien dissemblables l'un de l'autre. Cobden était le Nord et Bastiat le Midi; mais, en les voyant côte à côte, émus par les mêmes discours, se laissant aller aux mêmes applaudissements, et reçus avec les mêmes acclamations, on sentait qu'ils se ressemblaient et par le cœur et par l'esprit. Leur devise à tous deux n'était-elle pas la même? Il étaient les hommes de la justice, de la paix et de la liberté.

Tout plein des souvenirs de la Ligue, Bastiat avait fondé à Bordeaux avec Dufour-Dubergier une association en faveur de la liberté commerciale; puis, installé à Paris, il réchauffait le zèle des économistes. Il instituait avec Dunoyer, Faucher, Adolphe Blanqui, mon père et tant d'autres (1), une ligue à la mode anglaise; il créait enfin, en 1846, le journal *le Libre Echange*, avec cette triple devise : «La vie à bon marché. — On ne doit payer d'impôt qu'à l'Etat. — Les produits s'achètent avec des produits.» Des réunions avaient lieu dans la salle Montesquieu, sous la présidence du duc d'Harcourt; des discours étaient prononcés et étaient écoutés avec un intérêt croissant par un auditoire de 2,000 personnes. Le mouvement était né; il grandissait. Cette belle campagne se poursuivit jusqu'en 1848.

La révolution de Février devait changer bien des choses; le cadre et le fond des discussions n'est plus le même. L'économie politique, dont tous les efforts se tournaient en 1847 contre le système protecteur, va être obligée de faire face à de nouveaux adversaires. Elle va se trouver en lutte avec les socialistes. Bastiat, nommé par vous membre de l'Assemblée nationale, se jette avec ardeur dans la mêlée.

C'est l'époque où sa plume a produit les écrits les plus parfaits. Aux petits pamphlets sur la protection succèdent les petits pamphlets sur le socialisme : la Propriété, l'Etat, la Loi, et tant d'autres. Mais voici bientôt une guerre d'un nouveau genre. Dans le journal même de Proudhon, Bastiat réfute les doctrines du célèbre socialiste. Le talent de l'écrivain s'élève avec les sujets qu'il traite. On sent qu'il livre des batailles sérieuses; la liberté du commerce, la protection deviennent des incidents; la grande doctrine qui domine tout est celle de la liberté de l'individu : il faut sauver l'individu de ce panthéisme nouveau qui absorbe l'humanité dans l'Etat. Rien n'est saisissant comme cette discussion qui revêt toutes les formes, qui se poursuit au milieu des incidents les plus

(1) Parmi ceux qui payèrent le plus de leur personne, il y a lieu de citer : Anisson Duperron, duc Eug. d'Harcourt, pairs de France; Michel Chevalier, Ch. Coquelin, Fonteyraud, Joseph Garnier, Molinari, Wolowski, publicistes; Paillottet, D. Potonié, négociants; à Bordeaux, Duffour-Dubergier, maire, Campan et Brunet, secrétaires de la Chambre de commerce; à Lyon, Bossette, président de la Chambre de commerce, etc. (Note de la Rédaction.)

graves de la politique, et dans laquelle Bastiat atteint décidément le premier rang comme écrivain et comme polémiste. Mais sa santé s'use dans le travail et dans l'activité de la vie politique. Il y perd aussi, en même temps que sa santé, un peu de ses illusions de solitaire; il croyait facilement trouver dans ses adversaires des hommes de bonne foi; il s'apercevait, maintenant qu'il était au fort de la bataille, qu'on a le plus souvent pour adversaires des hommes de parti pris, et que, si le parti pris n'est pas la mauvaise foi, il produit presque toujours les mêmes conséquences. Dans sa polémique avec Proudhon, Bastiat avait montré une patience que beaucoup de personnes avaient trouvée excessive. Aussi prit-il enfin le parti de clore sa longue et curieuse controverse par les paroles qui suivent :

« Est-ce à dire que j'aie négligé les arguments de M. Proudhon? Je montrerai que j'ai répondu à tous, et d'une manière si catégorique, qu'ils les a tous successivement abandonnés. Je n'en veux que cette preuve : M. Proudhon a fini par où on finit quand on a tort; il s'est fâché. »

Si j'ai parlé de Bastiat polémiste, si j'ai mis ses qualités de lutteur au-dessus de toutes les autres, ce n'est pas que j'oublie son livre doctrinal sur les *Harmonies économiques*, dans lequel il développe cette belle idée philosophique que tous les intérêts légitimes sont harmoniques. Ce livre est un des livres les plus élevés qui aient été produits par l'Ecole économique moderne; mais je suis obligé de passer, et je ne puis le juger en passant. Tous ceux qui connaissent Bastiat connaissent ses *Harmonies*, et tous aiment l'auteur autant qu'ils l'admirent pour le livre qu'il a écrit, et cependant c'est une œuvre incomplète, qui manque des développements que le grand économiste lui aurait donnés dans la suite si sa carrière n'avait pas été si courte. Cet ouvrage, quelle que soit sa valeur, aura dans les générations futures moins de retentissement que ses écrits polémiques.

Je ne voudrais pas prolonger ce discours; ce n'est le moment ni de faire une analyse des œuvres de Bastiat, ni d'écrire une histoire de sa vie; mais je n'aurais pas rempli jusqu'au bout mes devoirs envers sa mémoire si je n'avais pas parlé du rôle qu'il a joué dans nos assemblées politiques.

Il n'était pas homme de parti, ce qui l'a empêché de jouer un rôle politique. Dans le gouvernement parlementaire, qui n'est pas autre chose que le gouvernement du pays par les partis, il est impossible d'avoir une action sérieuse sur les affaires quand on ne subit pas jusqu'à un certain point la discipline du parti dont on veut faire triompher les idées et dont on veut voir réaliser le programme. Je ne veux pas faire ici de théorie constitutionnelle, ni vous dire comment le gouvernement par les partis a pu avoir chez nous et ailleurs les plus heureux

résultats. Toujours est-il que Bastiat avait une personnalité trop marquée pour être un parlementaire complet.

Il avait accepté la République et désirait qu'on la fit vivre. C'était, à proprement parler, un républicain conservateur. Envoyé par vous à l'Assemblée nationale, puis à l'Assemblée législative, il fut constamment libéral, toujours indépendant et souvent isolé. Dans sa circulaire de 1849, il disait :

« Vous pouvez comprendre ma ligne de conduite ; ce qu'on me reproche, c'est précisément ce dont je m'honore. Oui, j'ai voté avec la droite contre la gauche quand il s'est agi de résister au débordement des fausses idées populaires ; oui, j'ai voté avec la gauche contre la droite, quand les légitimes griefs de la classe pauvre et souffrante ont été méconnus. »

Quelques mois plus tard, il écrivait ce qui suit dans une lettre livrée depuis peu à la publicité :

« Les élections n'auront lieu qu'en 1854 ; ne portons pas si loin notre prévoyance ; je sais dans quel esprit les électeurs m'ont nommé et ne m'en suis jamais écarté. Ils ont changé ; c'est leur droit. Mais je suis convaincu qu'ils ont mal fait de changer. Il avait été convenu qu'on essaierait loyalement la forme républicaine pour laquelle je n'ai, quant à moi, aucun engouement ; peut-être n'eût-elle pas résisté à l'expérience, même sincère, alors elle serait tombée naturellement, sans secousse, de bon accord, sous le poids de l'opinion publique ; au lieu de cela, on essaye de la renverser par l'intrigue, le mensonge, l'injustice, les frayeurs organisées, calculées, le discrédit ; on l'empêche de marcher ; on lui impute ce qui n'est pas son fait, et on agit ainsi contrairement aux conventions, sans avoir rien à mettre à la place. »

N'aurais-je pas le droit de dire, après avoir cité ces deux passages, que Bastiat eût été avec nous dans l'œuvre que nous avons entreprise de fonder la République conservatrice ? Le grand économiste s'est rencontré sur ce terrain avec le grand homme d'Etat que la France a perdu il y a bientôt une année. Bastiat et Thiers semblaient être les champions des idées les plus contradictoires ; l'un était l'apôtre du libre-échange, et l'autre était le défenseur convaincu de la protection. Ils se sont pourtant rencontrés deux fois, parce que l'un et l'autre étaient doués du plus rare bon sens et du patriotisme le plus élevé. La première fois, c'était en défendant la propriété si vigoureusement attaquée par le communisme en 1848. Je me rappelle encore les effets de la défense vigoureuse de Bastiat et de Thiers. Ils avaient chacun leur point de vue, ils avaient chacun leur clientèle ; ici, on suivait le raisonnement scientifique précis et pressant de l'économiste : là, on était entraîné par le bon sens philosophique de l'homme d'Etat. La seconde fois qu'ils se sont rencontrés, c'est sur le terrain de la république modérée ; mais,

s'ils ont pu se donner matériellement la main dans la première rencontre, ce n'est qu'à travers les années qu'ils se rejoignent dans la seconde. Les paroles prononcées en 1850 par Bastiat, sur la nécessité de pratiquer sincèrement la République, Thiers n'a pu les répéter que vingt-deux années plus tard.

Mais quittons la politique ; aussi bien Bastiat, quoique très-fidèle à ses opinions libérales, n'y est-il entré que par occasion. Il ne s'en servait que comme d'un théâtre sur lequel il pouvait faire jouer ses pièces.

Sa passion dominante était l'économie politique. Son héros était l'homme usant librement, sans faire obstacle à la liberté des autres, des facultés dont la nature l'avait doué. Il le voulait maître de son travail et de ses biens, et ne pouvait pas croire qu'il pût l'être sans la liberté de l'industrie et sans la liberté du commerce.

N'est-ce pas le lieu de nous demander si nous avons profité de l'exemple et de l'enseignement de Bastiat, et si nous avons fait après lui tout ce qu'il fallait faire pour servir la cause qu'il a défendue avec tant d'éclat ?

La politique commerciale inaugurée en 1860, et qui a été si féconde en résultats heureux, nous a fait un bien dont nous jouissons comme on jouit de la santé, pour ainsi dire, sans nous en apercevoir.

C'est cette jouissance paisible qui explique comment les amis de la liberté commerciale se sont les uns après les autres successivement endormis. Les prohibitions disparues, et la douane laissant entrer des produits jusqu'alors inconnus, les échanges internationaux s'accroissant d'année en année et nous procurant des débouchés nouveaux, la richesse publique augmentant dans des proportions inespérées sans discontinuité et nous permettant de nous relever avec éclat de nos désastres, tout a créé peu à peu autour de nous comme une atmosphère naturelle qui semble avoir toujours existé.

Il a fallu qu'on craignît un retour aux idées du passé pour ramener soudainement les esprits, d'abord à des souvenirs, ensuite à des réflexions dont on avait perdu l'habitude. Aussi, ne s'est-on pas remis assez promptement sur la vraie voie. On n'a pas songé aux principes qui paraissaient être des armes rouillées. Dans nos discussions actuelles, je regrette de le dire, la doctrine est absente. On parle au jour le jour sur des détails, on redit des choses d'il y a trente ans, on se perd dans des enquêtes cent fois faites (1).

(1) Ce reproche nous plaît, surtout dans la bouche d'un ministre ; mais il ne s'adresse certainement pas aux promoteurs et aux défenseurs du traité de commerce et de la réforme douanière, encore moins aux journaux économistes. Quant au consommateur, il a toujours été la pierre angulaire de la dialectique économique. (Note de la Rédaction.)

Le grand point de vue, le point de vue de l'économie politique, celui que Bastiat a si éloquemment mis en lumière, le point de vue du consommateur, paraît oublié.

Le consommateur, c'est pourtant tout le monde; c'est en réalité le pays lui-même qui demande à s'approvisionner librement au plus bas prix possible sur tous les marchés du globe.

Mais le consommateur ne parle plus; Bastiat était sa voix; Bastiat n'est plus, il n'a plus de voix.

On ne raisonne plus aujourd'hui, quand on ne raisonne qu'au point de vue des producteurs.

C'est à eux qu'on demande si la législation les gêne. On oublie de faire la même question aux consommateurs, et on trouve cet oubli bien naturel, puisqu'il n'y a personne pour répondre en leur nom.

Est-ce à dire que les producteurs doivent être tenus à l'écart, qu'on ne doit pas écouter leurs plaintes? Loin de là! Car c'est en étudiant leurs besoins qu'on apprendra les transitions qu'il faut ménager, les droits acquis qu'il faut respecter, la juste mesure enfin qu'il faut toujours garder. Seulement, ces tempéraments sont du ressort de l'administration; ils constituent l'art du gouvernement. Ce n'est pas de la doctrine; et je regrette de ne plus voir flotter dans les airs avec la même fierté qu'autrefois ce grand drapeau du libre-échange sur lequel Bastiat écrivait naguère: « On ne doit payer d'impôts qu'à l'État. »

Discours de M. Lalande, président de la Chambre de commerce de Bordeaux, et de M. Micé, président de la Société d'agriculture de la Gironde.

Messieurs, vous avez bien voulu inviter à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Frédéric Bastiat le président de la Chambre de commerce de Bordeaux. Je vous remercie de cet honneur. Me permettez-vous d'ajouter que Bordeaux y avait droit! Si, en effet, Bastiat est né près de vous, a grandi parmi vous; si vous avez vu se développer graduellement les nobles qualités de cette belle intelligence et de ce cœur généreux, Bordeaux a été le théâtre de ses premiers efforts dans la lutte mémorable qu'il engagea pour soutenir la grande et juste cause du libre-échange.

La Gironde, comme toute la France, souffrait cruellement des restrictions apportées à notre commerce par des lois basées sur l'intérêt mal compris de l'industrie nationale. La ligue anglaise formée pour obtenir l'abolition des droits sur les céréales, dirigée par Richard Cobden, venait de réaliser son éclatant triomphe. Tout le monde comprenait que nous entrions dans une ère commerciale nouvelle. Un mouvement général et très-vif de l'opinion publique se manifesta à Bordeaux

Sous son influence, une puissante association fut créée pour assurer à notre pays les bienfaits de la liberté du commerce. Dans l'espace de peu de jours, une souscription publique avait réuni 100,000 fr. Bastiat accourut pour porter à la Société qui venait de se former son précieux concours, et c'est sur son conseil, après une discussion approfondie, à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister, que l'Association nouvelle prit le titre d'*Association pour la liberté des échanges*. Cette expression que Bastiat avait trouvée, ce mot « liberté des échanges » a un sens profond, car il renferme en lui l'idée et la revendication d'un droit naturel, d'un droit sacré, celui qui doit être assuré à tous les hommes de jouir du fruit de leur travail, soit directement s'ils le veulent, soit indirectement, par l'échange, s'ils le préfèrent.

C'est aussi l'Association bordelaise qui fonda à Paris le journal *le Libre-Echange*, dont Frédéric Bastiat fut le principal rédacteur, et c'est ainsi que, pendant plusieurs années, continuèrent entre Bastiat et nous des relations et des liens qui nous l'ont toujours fait considérer depuis comme un de nos concitoyens; son buste occupe une place d'honneur dans les salons de la Chambre de commerce de Bordeaux (1).

En rendant aujourd'hui hommage à la mémoire de Frédéric Bastiat,

(1) Les choses ne se sont pas tout à fait passées de cette manière.

L'initiative de l'association et d'une action collective est partie de Paris, du sein de la Société d'économie politique et de la rédaction du *Journal des Économistes* où la Ligue de Manchester avait des admirateurs, et où F. Bastiat trouva d'énergiques auxiliaires et des émules groupés depuis cinq ans. Le mouvement s'était produit simultanément à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, au Havre et ailleurs. L'association de Paris rallia ces divers éléments. L'association de Bordeaux fut la plus active, grâce surtout à l'ardeur de M. Duffour-Dubergier, le maire de la ville, riche et influent; grâce aussi au savoir et à l'activité de MM. Campan et G. Brunet, auteurs de publications remarquables publiées par la Chambre de commerce. Le journal *le Libre-Echange* fut ainsi baptisé sur la proposition de M. Joseph Garnier, appuyée par Léon Faucher et M. Aug. Renouard. Bastiat en fut le rédacteur en chef, M. Joseph Garnier le rédacteur principal; après février 1848, ce fut Ch. Coquelin qui s'en chargea. Il était l'organe des diverses branches de l'association, et il juste de dire qu'il eut un médiocre succès en abonnés.

Les orateurs de Mugron ne se sont pas fait une idée complètement exacte de la nature des aptitudes de F. Bastiat.

Par le brillant de son style et par l'originalité de son argumentation contre les protectionnistes, les socialistes et les interventionnistes, il a mis en lumière mieux qu'on ne l'avait fait jusque-là certains principes et plusieurs raisonnements formulés déjà, et notamment celui de l'harmonie naturelle des intérêts. Mais l'économie politique était faite avant lui. Dans l'action, il manquait des qualités nécessaires, et on voit par sa correspondance qu'il se faisait complètement illusion. Sans le groupe de Paris et de Bordeaux, il n'y aurait pas eu d'association et de

nous sentons tous que cet hommage est mille fois dû à un homme de génie, doué du cœur le plus généreux. Ne sont-ce pas, en effet, les qualités de son cœur, c'est-à-dire l'amour de ses semblables, le désir ardent de faire le bien, qui le conduisirent à se consacrer tout entier à l'étude, à la propagation, au triomphe de ces vérités économiques qui ont tant d'attrait pour les âmes généreuses ? La science qui enseigne ces vérités n'est-elle pas la plus attachante de toutes, puisque son but est le honneur de l'homme ? Des esprits superficiels peuvent ne voir dans l'économie politique qu'une science ayant pour objet le développement et la satisfaction des intérêts matériels ; mais on ne tarde pas à reconnaître, en étudiant ces grands problèmes dont la solution a pour objet de contribuer à assurer aux hommes la plus grande somme possible de bonheur, que tout se tient dans les mesures qui peuvent y concourir et qu'on ne poursuivrait qu'une vaine chimère si, en cherchant à améliorer le sort des hommes au point de vue des intérêts matériels, on ne s'occupait en même temps et avant tout de l'élévation de leur niveau intellectuel et moral. C'est à l'étude et à la solution de ces graves problèmes que Bastiat se voua tout entier. Ses études, ses efforts, ses méditations contribuèrent peut-être à abrégier sa vie, mais quelle œuvre il a laissée ! Œuvre immortelle, qui l'a placé au premier rang des économistes, au rang d'Adam Smith et de notre Jean-Baptiste Say, qui semble avoir voulu aujourd'hui présider lui-même à des hommages publics d'admiration et de reconnaissance rendus à la mémoire du plus illustre de ses successeurs !

Plus qu'aucun autre économiste, Bastiat a su appliquer les enseignements de la science à la solution des problèmes sociaux qui sont la grande préoccupation de notre siècle, et personne peut-être n'a contribué plus que lui à les éclairer d'une vive lumière. Ne nous est-il pas permis de dire même que ces solutions tant cherchées, il les a clairement indiquées dans ce chef-d'œuvre qui s'appelle les *Harmonies économiques*. Ce beau livre, en effet, est consacré tout entier à démontrer et il démontre que les intérêts humains laissés à eux-mêmes sont « harmoniques et non antagoniques », et, pour me servir encore du langage de Bastiat, « qu'il n'y a point d'antagonisme :

Entre le propriétaire et le prolétaire ; — Entre le capital et le travail ;
 — Entre le peuple et la bourgeoisie ; — Entre l'agriculture et la fabrique ;
 — Entre le campagnard et le citadin ; — Entre le regnicole et l'étranger ;
 — Entre le producteur et le consommateur ; — Entre la civilisation et

mouvement ; mais nous aurions toujours eu les *Sophismes* et les *Pamphlets*, publiés dans le *Journal des Économistes*, ainsi que le livre sur les *Harmonies*, où les fondateurs de la science n'ont peut-être pas toujours été exactement appréciés. (Note de la Rédaction.)

l'organisation ; — Et, pour tout dire en un mot, entre la liberté et l'harmonie.

Démontrer ces vérités, que Bastiat appelle avec raison des « vérités consolantes », tel est le but des *Harmonies économiques*. Bastiat ne pouvait en avoir de plus nobles et il ne pouvait rendre de plus grand service à ses semblables qu'en traitant ces difficiles questions avec la puissance de son talent et la clarté saisissante de son style. Citons un exemple.

Que de passions ont été excitées, que de sentiments d'aigreur ont été produits, que d'erreurs dangereuses ont été propagées, que de ruines même ont été amoncelées par ceux qui ont soutenu la doctrine si absolument fautive et si cruellement funeste qu'il y a antagonisme entre le capital et le travail ! Non, non ! il n'y a point antagonisme ; Bastiat l'a démontré victorieusement. Le capital n'a, en effet, de valeur pour ceux qui le possèdent que s'il est employé directement ou indirectement à alimenter le travail, que s'il le vivifie, que s'il vient prêter son concours au travailleur, et en quelque sorte, se donner à lui sous forme de salaire ou autrement. D'un autre côté, le travail serait relativement impuissant, si le capital ne venait augmenter sa force productive et sa fécondité. Aussi, quelle conclusion Bastiat tire-t-il de cette vérité si bien mise en lumière par lui : l'harmonie des intérêts ? C'est que, pour assurer cette harmonie, il faut subordonner les lois humaines à cette grande loi instituée par la Providence, à la liberté ; à la liberté qui permet à l'homme d'utiliser les forces que la Providence lui a départies ; qui est le meilleur moyen d'assurer à chacun le produit de son travail et d'atteindre ce résultat merveilleux que chacun, en travaillant pour soi, croyant ne travailler que pour soi, travaille d'une manière inconsciente peut-être, mais non moins réelle au bien-être et au bonheur de tous.

De telles vérités, messieurs, découvertes et mises en lumière par Bastiat, l'ont placé au premier rang des économistes de tous les pays. Elle nous autorisent à dire de lui qu'il aura été un des grands ouvriers du dix-neuvième siècle, de ce siècle où le progrès ne s'effectue pas sans froissements et sans tumulte, mais qui est un siècle d'incomparable progrès. Si nous nous élevons au-dessus des regrettables divergences d'opinions qui peuvent nous séparer, mais qui, permettez-moi cet espoir patriotique, sont destinées à s'effacer, si nous oublions un instant ce qui, dans les événements du jour, peut froisser nos sentiments individuels, nous inspirer des regrets et même des douleurs, ne devons-nous pas reconnaître que dans nos sociétés civilisées, telles qu'elles sont aujourd'hui comparativement à ce qu'elles étaient au commencement de ce siècle, il y a eu d'immenses progrès accomplis ! Presque tous les pays couverts de routes, de canaux, de chemins de fer, reliés les uns aux autres par l'électricité et la vapeur ; l'agriculture, l'industrie, le commerce immensément développés ; les populations devenues beaucoup

plus nombreuses, et jouissant de beaucoup plus de bien-être ; l'instruction commençant à se répandre dans tous les rangs des populations, ne sont-ce pas là de grands, d'immenses, d'incomparables progrès ? L'un des plus grands de tous serait de faire régner parmi les hommes des diverses nations la concorde, la paix, une confraternité bienveillante ! Leur devoir le commande, et Bastiat a démontré que leur intérêt le commande aussi ! Honneur, messieurs, honneur à celui qui a su mettre en lumière cette grande vérité ! Honneur à cet homme de génie, à ce grand homme de bien ! Honneur et reconnaissance à Frédéric Bastiat !

M. le docteur L. Micé, président de la Société d'agriculture de la Gironde, a pris à son tour la parole en ces termes :

Messieurs, président de la Société d'agriculture de la Gironde, j'ai demandé aux organisateurs de la fête de Bastiat de vouloir bien me donner la parole après M. le Président de la Chambre de commerce de Bordeaux, non que je crusse avoir à ajouter quelque chose à son discours au point de vue des principes, mais parce que je voulais montrer l'entente parfaite qui existe à leur égard entre les négociants et les agriculteurs.

Vous le savez, Messieurs, c'est plus spécialement à Bordeaux et dans les rangs de toutes les classes de la société, parmi les représentants des branches les plus variées de l'activité humaine, c'est à Bordeaux qu'à eu lieu, il y a une vingtaine d'années, cette grande agitation libérale qui a abouti aux réformes économiques inaugurées dans le traité du 23 janvier 1860.

L'agriculture du Sud-Ouest s'est associée en entier aux idées qui ont alors prévalu, et c'est certainement aux traités de commerce, excellents correctifs des ravages de l'oïdium, que la viticulture en particulier dut alors son salut.

Seize années de prospérité générale, seize années de prospérité pour la France se sont montrées à la suite des conventions conclues alors entre notre pays et les peuples du Nord.

Aujourd'hui, messieurs, un fléau bien autrement terrible que l'oïdium s'est abattu sur ces vignes françaises, joie du monde entier et principale source de notre fortune nationale. Et, au moment où ce fléau est parvenu à un grand développement, voilà qu'une crise générale des affaires coïncide avec lui et que les vaincus de 1860 la mettent sur le compte d'un régime qui n'aurait ainsi produit ses pernicioeux effets qu'après plus de trois lustres et qui aurait aussi bien nui aux pays rebelles à son adoption qu'à ceux qui avaient cru devoir en faire la base de leurs relations internationales.

Messieurs, l'agriculture girondine s'est émue de ce retour d'idées et d'opinions qu'on avait tout lieu de croire à tout jamais anéanties dans

la nuit du passé. Autour de la société que j'ai l'honneur de présider se sont groupés tous les comices de notre département, toutes les associations viticoles de la Gironde, quelques-unes de celles de la Dordogne, et la section sud-ouest de la Société des agriculteurs de France. C'est au nom de cette agglomération puissante par le nombre, frappée par le phylloxéra, et conséquemment entourée de cette auréole de sympathie que crée le malheur, que je viens ici, devant le monument tutélaire de Bastiat, dire au représentant d'un gouvernement que nous savons dévoué à tous les grands intérêts : N'abandonnez pas les principes économiques auxquels la France a dû de réparer si vite ses malheurs ! A ceux qui vous disent que le libre change a amené la crise actuelle, répondez qu'elle est générale, et ne peut logiquement provenir que d'une cause générale, et qu'alors que les conventions avec l'Espagne, mises à exécution il y a seulement vingt-deux jours, ont déjà amené des résultats palpables, il est impossible que l'application des doctrines de Cobden, d'Adam Smith, de J.-B. Say, de Charles Comte et de Frédéric Bastiat, après être restée seize ans inoffensive, ait tout à coup produit l'hésitation dans les affaires et la perturbation dans les marchés dont nous souffrons actuellement. Il faut chercher ailleurs la cause de cette hésitation et de cette perturbation, et on la trouvera aisément soit dans l'état politique général de l'Europe, soit dans un défaut de proportion entre la consommation des objets industriels et leur production, celle-ci étant aujourd'hui considérablement accrue par la puissante intervention des moyens scientifiques. »

Que si nous n'apportons pas tout à fait la conviction au sein du gouvernement, nous le prierions tout au moins de laisser passer l'orage avant de conclure, de ne pas innover pendant une période de crise. Le maintien du *statu quo* serait donc la plus modeste de nos revendications.

C'est pour cause de solidarité d'opinions et par reconnaissance, que l'agriculture girondine a voulu être représentée à cette fête. Sa démarche lui portera bonheur ; elle confie sa cause, qui est celle de l'immense majorité des travailleurs du pays, à tous les hommes libéraux actuellement groupés autour du buste de l'illustre économiste du Sud-Ouest.
